

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Industrie - Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Matricule : 1050 Société : RETRAITE

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : EL-AZRAK ABDELKrim

Date de naissance : 1950

Adresse : 14, Rue ATHENE 2 MARS CASA

Tél. : 0662343862 Total des frais engagés : 650.00 Dhs

Cachet du médecin :



02 JAN 2020

Date de consultation : 02 JAN 2020

Nom et prénom du malade : BENTELLOUN Amina Age: 61

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : 64 ans côte a côte a adenovirus

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 08/01/2020

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
2 JAN 2020		Csoph	150.000H	<i>Dr. Wael N. Al-Ali Optimologue Al Qasr Al Sharq, Manama Ain Chokh, Casablanca 15.000</i>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'odontologie.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	H D B G	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU



Specialité Medico-Chirurgicale

(Université Hassan II - Casablanca)

Diplôme de Chirurgie Refractive

et Phacoémulsification (Toulouse)

Diplôme de Strabologie Oculomotricité (Nantes)

Diplôme de Contactologie / lentilles de Contact (Bordeaux) (بورو دو)

Capacité de Médecine Aérospatiale (Paris V)

Diplôme d'OCT/Ophthalmologie (Bordeaux)

Agrément Permis de Conduire

دكتورة الطب والتخصص

(جامعة الحسن الثاني - الدار البيضاء)

دبلوم تصحيح النظر بالليزر

وجراحة العجلة (تولوز)

دبلوم علاج وجراحة العول (نانث)

دبلوم تصحيح النظر بالعدسات اللاصقة (بورو دو)

دبلوم طب الطيران (باريس V)

فحص الشبكية بالموجات فوقية OCT (بورو دو)

الفحص الطبي / رخصة السياقة

## ORDONNANCE

Casablanca le 1 JAN 2020

GRANDE PHARMACIE DE LISBONNE  
Mme. TAZI Nadia  
18, Rue Abdesslam KHATIBI - Casablanca  
Tél: 0522 83 02 75 - Tel/Fax: 0522 28 93 75  
INPF: 092000298

call:

3 flj

free

3 flj

2 flj

1 flj

x 7 flj

x 4 flj

x 5 flj

x 5 flj

el Azrak Amina

26,40

1 Tobrex

77,12

- Dexa

138,00 x 2 =

3 - Xibrial

1 gtt

Adistance de autre 604

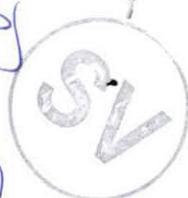
Imm 858, Lot 158, Bd el Qods, 3<sup>me</sup> étage (face pâtisserie Grain de blé), Mandarona - Casablanca

عمارة 858، قجننة 158، شارع القدس، الطابق الثالث ( أمام مخبزة كران دوبلي )، منظرونا، البيضاء

Tel : 05 22 50 65 65 - Gsm : 06 63 47 18 70 - E-mail : wafiph@gmail.com



u-224 Maxidrol  
lehr par 3



GRANDE PHARMACIE DE LISBONNE  
Mme. Fathia Nadia  
18, Rue Abdesslam BEN YOUSSEF - Casablanca  
Tél: 0522 83 02 75 - Tél/Fax: 0522 28 93 76  
INPF: 092000298

Dr Wafi Niriam  
Ophtalmologue  
B.M. 100319 3/2021  
An Chock Casablanca



PPC 139,00 DH

LOT 100319  
2021 03



PPC 139,00 DH

LOT 100319  
2021 03



NIVEAU 1  
Soyez prudent  
Ne pas conduire  
sans avoir lu la  
notice

TOBRÉC 0.3 %  
COLLYRE EN SOLUTION

NE PAS AVALER  
RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES

Liste I. Uniquement sur ordonnance